

Nécessité d'une réglementation pour la région des Etats Arabes

Bill Wigglesworth

Directeur général adjoint, Offtel, R-U 1984-94

(Directeur général par intérim 1992-93)

Processus de réforme des télécoms

- la réglementation fait partie intégrante du processus de réforme de télécoms :
 - libéralisation, privatisation, réglementation
- but :
 - un marché des télécoms véritablement efficace
 - le développement rapide du marché des télécoms
- points positifs de la concurrence :
 - efficacité accrue et baisse des prix
 - innovation plus rapide et expansion du marché
 - attention portée aux clients accrue

Rôle de la réglementation

- protéger :
 - les utilisateurs contre les monopoles
 - les investisseurs contre les interventions politiques à court terme
- élaborer des mesures d'incitation visant à améliorer les résultats en matière de :
 - contrôle du plafonnement des prix
 - qualité des services : cibles ; publicité ; contrats
- encourager la concurrence :
 - mesures d'incitation et système de réglementation plus efficaces

Importance d'un organisme de réglementation indépendant

- les ministères ont des responsabilités politiques très larges et ont des difficultés pour agir dans la transparence la plus totale
- un organisme de réglementation est plus ouvert et est alors mieux respecté et plus efficace
- un organisme indépendant est utile si les principales obligations sont définies par la loi
- il exerce ses compétences de son propre chef
- cependant l'indépendance ne peut être totale
- les responsables de la réglementation ont besoin du soutien du gouvernement, sans qu'il y ait d'abus pour autant, pour travailler

Structure et ressources

- pour les petits pays plus petits, notamment, une instance de réglementation ayant des compétences dans plusieurs secteurs permettrait une utilisation plus adéquate des ressources et des compétences réduites
- une véritable structure peut aider cette instance à conserver son indépendance
- mais cet organe doit disposer des ressources humaines et financières nécessaires pour remplir correctement sa fonction
- les fonds nécessaires peuvent provenir des redevances de renouvellement des licences, proportionnelles au chiffre d'affaires
- le personnel doit être suffisamment qualifié pour légitimer les décisions

Problèmes de réglementation

- réglementation des prix et qualité des services
- rééquilibrage tarifaire et accès universel
- mise en avant de la concurrence :
 - interconnexion ; conditions d'admission sur le marché ; ouverture du marché à la concurrence ; numérotage ; comportement anticoncurrentiel
- réponse face à la réglementation :
 - information ; conformité ; mise en application

Réglementation des prix

- la tarification est un instrument de gestion essentiel
- la réglementation du plafonnement des prix comprend :
 - la formule RPI (ou équivalent) – X% fixée pour une période donnée
 - la formule RPI (ou équivalent) – X% fixée pour une période donnée
- mesures d'incitation :
 - si elle dépasse les objectifs fixés, l'entreprise visée par la réglementation conserve les bénéfices supplémentaires
 - il n'y a pas d'ajustement brutal à la fin de la période de contrôle
 - les objectifs d'investissement sont liés aux résultats

Qualité de service

- la contre-partie de la réglementation des prix
- objectifs :
 - définis à l'avance ou lors d'un accord, basés sur des estimations raisonnables
- ouverture :
 - publication des statistiques concernant la qualité de service
 - information (ex : facturation détaillée)
 - comparaisons (entre entreprises privées / entre Etats)
- mesures économiques d'incitations :
 - généralement liées aux contrats passés avec les utilisateurs individuels
 - garanties de services et responsabilité limitée

Rééquilibrage des tarifs

- les retombées économiques sont plus grandes lorsque les utilisateurs de service paient la totalité du coût
- la concurrence favorisera l'indexation des prix sur les coûts
- les « petits utilisateurs » sont sensibles aux effets défavorables
- la baisse des coûts des télécoms offre la possibilité d'un rééquilibrage avec un minimum de conséquences
- un programme spécial aidera à ce que les « petits utilisateurs » acceptent ce rééquilibrage
- face au développement de la concurrence, des subventions croisées (transparentes) pourraient s'avérer nécessaires pour les coûts fixes d'accès

Accès universel

- principes : géographiquement et financièrement abordable ; équitable
- définition : accessibilité aux services télécoms de base (téléphonie vocale et renseignement)
- coût : coût additionnel net de fourniture d'accès, supérieur aux prix de base
- financement paiements d'interconnexion séparée ; fonds pour le service universel ; « acteur ou payeur » ; appel d'offre ouvert à la concurrence
- concurrence : permet la diversification des services et accroît l'importance du client

Interconnexion

- nécessité de systèmes d'interconnexion équitables et efficaces pour développer le marché des télécoms
- consensus international :
 - termes négociés, sujet à un arbitrage des différends
 - prix basés sur les coûts sous-jacents d'un opérateur efficace ; coûts prévisibles (LRIC)
 - déterminé par une méthodologie des coûts fiable
 - récupération séparée des autres taxes
- possibilité de l'analyse quantitative de la concurrence à l'échelle internationale

Interconnexion et interopérabilité

- l'opérateur principal devrait créer une unité chargée d'assurer :
 - une réponse-type aux demandes d'interconnexion : grâce à un code de pratique interne
 - des solutions rapides aux problèmes opérationnels : grâce à un manuel des ingénieurs
 - l'accès pour les nouveaux venus à des informations définissant des niveaux pour que les « prétendants » sachent s'évaluer par rapport aux critères d'entrée sur le marché
- une compatibilité technique et des interfaces de haut niveau sont nécessaires pour arriver à une interopérabilité totale

Conditions d'entrée sur le marché

- le développement de la concurrence dépend de l'entrée sur le marché
- les nouveaux investisseurs sur le marché ont besoin :
 - d'un accord équitable : des droits et obligations équitables
 - de procédures transparentes
 - de règles claires, interprétées et appliquées de façon cohérente
 - d'un régime continu et stable : pas de surprise
 - de perspectives de retour sur l'investissement satisfaisant
 - d'une protection contre la prédominance du marché

Ouverture du marché à la concurrence

- Non-discrimination
 - pas d'évaluation par catégorie géographique
 - mêmes règles pour le titulaire et les autres entreprises
- Séparation comptable :
 - secteurs : cpe ; services ; production
 - interconnexion : réseau ; accès ; détail
- Octroi de licences séparées pour les nouvelles entreprises
- Accès aux activités commerciales équitables :
 - contre l'abus de position dominante

Barrières d'entrée : le numérotage

- un monopole sur les chemins d'accès est inapproprié pour la concurrence en matière de réseau
- les codes d'adresse et de réseau doivent être séparés
- il faut tenir compte de la parité de numérotation et de l'hésitation des gens à changer de numéro
- la portabilité du numéro est essentielle pour la concurrence locale en matière de réseau
- la possibilité de réalisation et les coûts constituent un problème

Comportement anticoncurrentiel

- discrimination excessive
- subventions croisées abusives
- ventes liées ; vente forcée d'une série entière ;
intégration
- remises non justifiées
- mesures préventives
- utilisation abusive d'informations
- position de domination évidente sur marché dont
l'intention ou l'effet est de réduire la concurrence

Réponse face à la réglementation

- l'élaboration d'une réponse efficace face à la réglementation est indispensable
- le titulaire et l'organisme de régulation ont tous deux des intérêts dans la réussite du système
- le titulaire et l'organisme de régulation ont tous deux des intérêts dans la réussite du système
- le titulaire devrait avoir pour but de mener la révolution des télécoms

Information

- l'organisme de régulation doit avoir des informations complètes sur lesquelles baser ses décisions
- le titulaire est la plus grande source d'information du secteur
- en répondant rapidement et sans réserve aux demandes de d'informations, le titulaire peut
 - veiller à ce que les décisions prises répondent à un besoin réel
 - orienter la réflexion de l'organisme régulateur dans le bon sens
 - défendre efficacement ses intérêts
 - accroître l'attention portée à ses problèmes

Conformité

- la conformité n'est pas une possibilité : c'est un aspect essentiel dont devrait être chargée une unité séparée du département de la réglementation
- le département de la réglementation gère le programme de conformité et représente la compagnie pour les problèmes de conformité
- les dirigeants s'occupent de l'application, dans tous les aspects des opérations
- un audit interne contrôle les opérations de façon indépendante
- un contrôle extérieur joue également un rôle
- il est vital de résoudre rapidement et efficacement tout problème d'infraction en matière de licence

Mise en application

- il y aura des échecs de conformité
- une reconnaissance des problèmes et des modifications rapides accroîtront la légitimité de l'organisme
- les sanctions doivent être proportionnelles à la gravité de l'infraction, ex :
 - avertissement ; ordre (applicable devant un tribunal) ; suspension de la licence ; menace d'annulation
- toutes les parties doivent s'impliquer activement dans les actions futures
- le droit de faire appel devant un organe indépendant est un élément essentiel de la réglementation

Conclusions

- il faut une réglementation forte et efficace pour que la concurrence puisse se développer
- dans la pratique, il faudra prendre une série de décisions difficiles pour créer un environnement adéquat
- les dispositions institutionnelles et les protections juridiques devraient permettre :
 - de mettre l'accent sur la responsabilité et d'encourager la transparence
 - de mettre l'accent sur la responsabilité et d'encourager la transparence
- les mesures d'incitation, et non les interventions, sont une condition sine qua non